

ÉCOLE DE LA SOURCE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 FÉVRIER 2019

Sont présent(e)s : Mmes Sylvie Desnoyers
Isabelle Dorval
Johanne Drolet
Karine Gagnon
Karine Gaudreault
Isabelle Martineau
Chantal Moffet

Mrs. François Auclair
Frédéric Parrot
Philippe Gimaïel

Est absente : Mme Isabelle Leblanc

1. **Mot de bienvenue**

Madame Gagnon souhaite la bienvenue aux membres.

Résolution : CÉ 18-19-014

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Le point 10 reste cependant ouvert pour d'éventuels ajouts.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Résolution : CÉ 18-19-015

3. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2018 et suivis**

Madame Gagnon fait un survol du procès-verbal et s'arrête sur chaque point de suivi.

5.2 La vérification du système de ventilation n'a pas encore été faite. Concernant les réparations à faire dans le gymnase et la peinture, madame Moffet nous informe que la commission scolaire doit mettre un frein aux travaux non urgents en raison du recours collectif.

7.4 Un point à ce sujet est prévu à l'ordre du jour.

7.5 Madame Moffet nous explique que son fils s'est fait photographe par la compagnie "La pomme verte". Que cela lui a coûté 100\$ pour des photos numériques et qu'elle n'a aucune photo papier. Nous nous informerons auprès de la compagnie actuelle si nous pouvons photographier les élèves sur un fond vert. À suivre.

7.7 La présentation du sondage concernant le projet éducatif sera faite à la fin de la rencontre.

Madame Gagnon propose l'adoption du procès-verbal du 28 novembre 2018, elle est appuyée par monsieur Auclair.

4. **Question du public**

Il n'y a aucun public, mais monsieur Parrot pose la question concernant les deux récréations de 20 minutes qui ont été annoncées par les médias la semaine dernière. Il demande si cette annonce jouera sur le régime pédagogique. Pour le moment, madame Moffet n'a reçu aucune information à ce sujet. Selon les médias, cela devrait être en vigueur dès septembre prochain. À suivre.

5. **Reddition de comptes de la directrice**

Madame Moffet nous annonce que les finances vont bien. Qu'elle n'a pas trop dépensé sauf dans les budgets d'où provient l'argent du ministère.

Le montant de 3 700\$ a été enlevé du fonds à destination spéciale tel qu'il a été demandé lors de la dernière rencontre. Il a été déposé dans le budget d'investissement.

Au budget du service de garde qui est dans le négatif, nous avons quelques mauvais payeurs, mais ils finissent toujours par payer.

6. **Correspondance reçue**

Madame Gagnon nous informe de la pièce de théâtre qui sera offerte à tous les parents le 11 avril à l'école secondaire de Neufchâtel et dont la documentation a été envoyée par l'école. Du théâtre pour briser le tabou entourant la détresse parentale!

Autre conférence sur le TDAH le 26 février au CÉGEP Garneau et dont l'information a été également envoyée aux parents.

Le 20 mars, il y aura une conférence offerte aux parents sur le budget concernant la loi sur l'éducation.

La formation sur le projet éducatif a été reportée en raison de la tempête du 13 février. Madame Gagnon y participera et nous fera un résumé à la prochaine rencontre.

7. **Travaux du conseil**

7.1 **Santé globale**

Les activités avec madame Nathalie ont débuté le 30 janvier et se poursuivront jusqu'au 3 mai. Nous avons ajouté une période d'une heure d'activité physique par cycle pour chacun des groupes.

7.2 **Service de garde**

Madame Moffet nous informe que les tarifs ont dû être modifiés en date du 1^{er} janvier 2019. Voici les augmentations :

Tarif par jour : passe de 8,20 \$ à 8,35 \$

Tarif pour une journée pédagogique : passe de 12,25 \$ à 12,29 \$

Concernant la journée pédagogique du 28 janvier, les élèves devaient aller en autobus jouer au Parc de la Jacques-Cartier, à l'extérieur, mais la journée a été annulée à cause du grand froid. Madame Annie n'a pas chargé les frais de 14,50 \$ aux parents.

La somme de 1 392,35 \$ a été amassée pour Leucan.

Résolution : CÉ 18-19-016

7.3 Temps d'enseignement des spécialistes

Madame Moffet nous mentionne que c'est le statu quo pour l'an prochain. Voici les détails :

Précolaire : 60 minutes d'éducation physique

1^{er} cycle : 120 minutes d'anglais
120 minutes de musique
60 minutes d'arts plastiques
240 minutes d'éducation physique

2^e cycle et 5^e année : 180 minutes d'anglais
120 minutes de musique
240 minutes d'éducation physique

6^e année : 120 minutes de musique
240 minutes d'éducation physique
180 minutes de sciences et technologie

Nous nous questionnons cependant pour les deux groupes de 6^e année l'an prochain, à savoir, quelle formule nous allons adopter. Celle du 5 mois/5 mois ou plutôt celle du 10 jours/10 jours. Une analyse de la situation sera faite par les personnes concernées et nous vous en reparlerons à la prochaine rencontre.

Communication : 120 minutes d'anglais
120 minutes de musique
300 minutes d'éducation physique

Proposition adoptée à l'unanimité.

7.4 Critères de sélection d'une direction d'école

Madame Gagnon fait la lecture de la lettre aux membres. Ils demandent la stabilité et la continuité d'avoir une direction à temps complet. Puisque tous les membres sont en accord, elle procède à sa signature. Par la suite, madame Desnoyers la fera parvenir à monsieur Lapointe.

7.5 Inscriptions 2019-2020

Madame Desnoyers informe les membres du nombre d'élèves inscrits l'an prochain.

Préscolaire : 24 inscriptions plus un élève ayant une cote 50 donc 26 élèves. 2 élèves ont fait un choix-école autre que la Source dans les 24. Nous verrons plus tard, après la rencontre de secteur si nous devons faire appel au volontariat pour déplacer certains élèves.

1 ^{re} année :	19 élèves	5 ^e année :	16 élèves
2 ^e année :	17 élèves	6 ^e année :	32 élèves
3 ^e année :	17 élèves	Com :	20 élèves
4 ^e année :	18 élèves		

Total 163 élèves

Résolution : CÉ 18-19-017

7.6 Éducation à la sexualité

Madame Moffet fait la présentation du plan d'action. Madame Isabelle Dorval qui est porteuse de ce dossier a terminé sa formation. Madame Nathalie Ringuette, conseillère pédagogique est venue rencontrer tous les titulaires le 15 février dernier pour leur expliquer les contenus qui devront être enseignés par niveau. Comme les deux enseignants de 5^e année ne se sentent pas à l'aise dans ce dossier, ils ont demandé qu'elle soit présente pour faire vivre certaines activités en classe avec eux.

D'autres livres seront commandés prochainement.

Une lettre est présentée aux membres par madame Moffet et sera envoyée aux parents avant la tenue des activités en classe. Il y aura aussi des capsules disponibles pour les parents sur Mosaïk en mars.

Madame Gaudreault propose l'adoption de ce plan d'action, elle est appuyée par monsieur Auclair.

7.7 Projet éducatif

Madame Gagnon fait le tour des grandes lignes qui ont été discutées avec madame Moffet concernant le projet éducatif. Elle ajoute que le travail du CE consiste à travailler en concertation. Que l'équipe-école peut solliciter les membres du CE au besoin. Que les membres sont invités à la prochaine rencontre prévue le 13 mars prochain. Que le projet soit rendu disponible de 60 à 90 jours après son dépôt à la commission scolaire.

Elle mentionne que madame Moffet agit de façon tout à fait transparente dans ce dossier. Que les informations sont transmises aux membres à chacune des rencontres.

Madame Moffet mentionne également qu'elle devra rencontrer madame Maude Béliveau pour échanger des informations sur l'indice de défavorisation et sur les organismes dans le quartier.

Le 21 mars, l'étude sur le développement des enfants du préscolaire du secteur nord et qui se réalise aux trois ans sera présentée. Madame Moffet nous fera le point sur le sujet lors d'une prochaine rencontre.

Monsieur Parrot se questionne quant aux trois orientations ciblées dans le projet éducatif, telles que la numératie, la littératie et l'engagement. C'est sur ce dernier point qu'il demande comment l'équipe-école s'y prendra pour faire valoir cette orientation et c'est pour qui? Est-ce que c'est juste pour les élèves, les parents, l'équipe-école et peut-être même avec la communauté ou les organismes extérieurs?

Lors de la prochaine rencontre avec l'équipe-école, ces derniers devront, en effet, trouver une façon ou des idées pour savoir comment mesurer l'engagement, comment réussir à engager les élèves pour avoir un sentiment de satisfaction personnelle. Pour ce qui est du volet à développer avec la communauté, madame Moffet doit en discuter avec madame Béliveau, comme mentionné plus haut. Nous vous informerons du développement.

Monsieur Parrot demande, également, si le projet de santé globale restera dans le projet de l'école. Madame Moffet nous affirme que oui et que tout ce qui fonctionne bien présentement, nous le conserverons et en prendrons soin.

Résolution : CÉ 18-19-018

7.8 Activité de fin d'année

Il a été discuté que les membres du CE devaient prendre une décision quant à offrir une activité avec l'argent du CE totalisant la somme de 1256 \$. Madame Drolet nous informe qu'elle a réservé au cinéma le Clap le 21 juin. Les élèves se rendront à pied et auront droit à un jus et un popcorn pour environ 8 \$ chacun. Ils ont une salle qui peut contenir jusqu'à 200 personnes. Lors de cette dernière journée, les parents seront invités à venir faire un pique-nique. Des idées sont lancées pour le gâteau.

Après discussions, les membres du CE acceptent de remettre tout le montant disponible, c'est-à-dire, la somme de 1256 \$ pour permettre aux élèves de vivre cette belle activité de fin d'année. Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Vie à l'école

Malgré le froid, les élèves ont vécu de belles activités extérieures dans le cadre du Carnaval de la Capitale. La commission scolaire est associée au Carnaval de Québec. Les parents sont invités à aller consulter le site internet de l'école où quelques photos ont été déposées. Belle réussite. Nous avons fait tirer parmi tous les élèves plusieurs objets tels que : 25 effigies, 24 épinglettes du carnaval, 2 trompettes ainsi qu'une rondelle de hockey.

Les élèves du préscolaire ainsi que de la 1^{re} année sont allés à Expérience Maneige au Domaine Maizerets cette semaine, ils ont été initiés au ski alpin et ont pu faire de la raquette.

Cette semaine, nous avons la visite d'une auteure, madame Émilie Rivard, dans le cadre de la culture à l'école.

Il y a eu une activité pour la St-Valentin, fondue au chocolat était au rendez-vous. Une semaine avant la tenue de l'activité, les élèves étaient invités à écrire des cartes de St-Valentin aux amis et au personnel de l'école.

Résolution : CÉ 18-19-019

9. Déplacement de la dernière rencontre du CE en juin 2019

Puisque madame Gagnon et possiblement monsieur Parrot ne pourront être présents à la dernière rencontre du CE du 5 juin prochain, il est proposé de reporter cette rencontre au 11 juin à 17 h 30.

Proposition adoptée à l'unanimité.

10. Ajout de points

Monsieur Parrot demande des informations concernant la maternelle 4 ans. Madame Moffet nous informe qu'il y aura 7 classes à la Commission scolaire de la Capitale, mais rien n'est encore décidé quant aux endroits où elles seront. D'ici l'année scolaire 2022-2023, nous n'aurons pas le choix d'y accueillir une classe. Pour le moment, nous n'avons que les informations transmises par les médias.

11. Rapport du représentant au comité de parents

Madame Gaudreault fait un court résumé des 5 heures passées aux rencontres. Voici les points qui ont été discutés :

- Plan de déploiement des nouvelles écoles
- Climatisation dans les écoles
- Changement de vocation de l'école Cardinal-Roy
- Rapport annuel de la commission scolaire qui est disponible sur le site
- Les cours à la sexualité
- Plan numérique
- Ressources déployées dans les écoles
- Orthopédagogue
- Sur la possibilité d'avoir des Ergo dans les écoles

12. Levée de l'assemblée

Madame Gagnon propose la levée de l'assemblée et elle est appuyée par Madame Gaudreault. La séance est levée à 21 h 05.

Présentation des résultats du sondage. Les membres sont très satisfaits du sondage et du taux de participation.

Sylvie Desnoyers,
Secrétaire du conseil d'établissement

Chantal Moffet,
Directrice

Karine Gagnon,
Présidente du CE